

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2026-52

En exercice 19

Présents 15

Pouvoirs 3

Suffrages exprimés 18

Date de la Convocation

23 juin 2026

Date de l'affichage

23 juin 2026

Objet de la délibération

Demandes de subventions

Séance du 30 juin 2026

L'an deux mil vingt-six,
et le trente juin,
à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Présents : MONNET Brigitte, PICARD Vincent, NICOLET Audrey, BONNIER Jacques,
MARCHAND Claudine, BLANCHOT Xavier, BAUDET Sophie, CHAILLET Marie-Noëlle,
DILIGENT Coralie, LAINE Anthony, PACOU Isabelle, PELLICOLI Anthony, PULICE
Morgane, ROCHET Jean-Louis, ROGER Denis, ROUSSE Emmanuelle

Absents : BENOIT Jérôme, HAUBRUGE Christopher (pouvoir à B. MONNET),
ROUCHE Irène (pouvoir à C. MARCHAND)

Secrétaire de séance : PACOU Isabelle

Dans le cadre de la politique de soutien aux associations locales, la commune procède à l'examen des demandes de subventions présentées par les associations. Cette démarche vise à accompagner les initiatives porteuses de sens pour le territoire, en veillant à ce que les financements alloués répondent aux priorités définies par les orientations budgétaires et les enjeux publics.

Vu l'avis de la commission extra-municipale sociale, animation, culture, jeunesse et aînés en date du 22 juin 2026.

Mme l'Adjointe présente dans le détail les demandes de subventions reçues.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'accorder les subventions aux associations comme suit :

- Foyer rural de Vercia : 600 € - **unanimité et 1 NPPV**
- Association familiale de Beaufort-Cousance : 400 € - **unanimité**

AUTORISE Mme la Maire à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré
A VAL-SONNETTE, le 30 juin 2026
POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire, MONNET Brigitte

